



École des officiers de la gendarmerie nationale
Centre de recherche



Chaire

Histoire, Gendarmerie, Sécurité(s) et territoire(s)

De quoi s'agit-il ?

La création d'une chaire résulte d'une convergence d'intérêts autour d'une thématique partagée d'entreprises et les compétences détenues par une structure de recherche. La chaire permet de rehausser le niveau de partenariat sur le fondement juridique des **conventions**, entre la structure de recherche dépositaire du format de la chaire et différents partenaires, au premier rang desquels figurent les entreprises. La chaire, enfin, permet de stabiliser une thématique commune formalisant une nouvelle forme de coopération nécessitant **une approche sur le long terme**.

Le financement d'une chaire s'inscrit aussi pour les entreprises dans le cadre d'une politique de communication (ex. Bilan RSE) et de partage d'image avec des partenaires dont l'image de marque rejoint ou valorise la leur.

Les acteurs du partenariat définissent en collaboration le champ d'activité, les modalités de la chaire qui font l'objet d'une convention pour une durée minimum de 3 ans, en général 5 ans.

Une Chaire institutionnelle portée par le Centre de recherche de la gendarmerie nationale

Dans cette perspective, le CREOGN souhaite créer une chaire de recherche intitulée : « *Histoire, Gendarmerie, Sécurité(s) et Territoire(s)* » (HiGeSeT). Cette chaire aura pour ambition de se positionner au croisement de plusieurs chantiers de recherches historiques dont les deux principaux sont axés sur l'histoire militaire (portée par le Service historique de la Défense) et l'histoire policière. Cette chaire doit permettre de nourrir la réflexion de l'institution sur les cinq piliers qui fondent l'identité du gendarme : la militarité, la territorialité, la légalité, l'adaptabilité et l'humanité. Elle doit être structurée autour d'un axe fort : la militarité et la technicité au service de la sécurité/sûreté dans les territoires.

Objectifs de la Chaire «HiGeSet»

Ses activités, en lien avec le milieu académique, porteront sur les points suivants :

- création d'instruments de recherche numérique,
- développement de l'histoire orale,
- organisation de journées d'études et de colloque en France et à l'étranger,
- publication d'ouvrages et d'articles dans des revues académiques,
- accompagnement des doctorants au sein de l'institution et dans les universités,
- animation du réseau des chercheurs en histoire de la gendarmerie (intégration des gendarmeries du monde)
- expertise scientifique au profit du musée de la gendarmerie nationale.

Intérêts pour les mécènes

- Développer une recherche de haut niveau en lien avec les fondamentaux de la gendarmerie et l'expertise universitaire ;
- Mobiliser la connaissance des plus de 300 chercheurs de la communauté animée par le CREOGN et par des universités partenaires ;
- Collaborer à l'élaboration de programmes d'enseignement innovants ;
- Asseoir sa notoriété, développer son image de marque employeur ;
- Créer des liens privilégiés entre la gendarmerie et la recherche universitaire ;

Organisation & moyens

Dans le prolongement avec le programme de recherche en histoire de la gendarmerie, la chaire HiGeSeT, pilotée au niveau du CREOGN en partenariat avec une université, pourra être organisée au plus près des pôles suivants :

- **Mutation des territoires (y compris numériques), mémoires et héritages.** Il s'agit d'étudier la façon dont la gendarmerie s'est adaptée aux territoires dans lesquels elle a été implantée au niveau métropolitain, dans l'espace ultra-marin ;
- **Sûreté, sécurités, souverainetés.** Il s'agit de déterminer le rôle joué par la gendarmerie en matière de renseignement, de lutte contre le terrorisme et d'OPEX ;
- **Transformation des forces de l'ordre et des organisations policières.** Il s'agit d'examiner le positionnement de la gendarmerie au sein des forces de sécurité intérieure, notamment de la police nationale. Seront ainsi abordées les questions de maintien de l'ordre, de formation du personnel et de cadre légal d'emploi.
- **Évolution des technologies de la sécurité et de l'innovation.** Il s'agit de voir comment la gendarmerie a su anticiper ou non certaines évolutions technologiques majeures en matière de mobilité, de maîtrise des espaces et de systèmes d'information et de communication.
- **L'Éthique.** Il s'agit de tirer les enseignements des problèmes éthiques auxquels les gendarmes ont été confrontés par le passé.

De plus,

- Plusieurs thèses de doctorats seront rattachées à la chaire ;
- Les ressources budgétaires seront issues d'une convention, entre la chaire (CREOGN) et les entreprises contributrices. toutefois, les versements seront annualisés ;
- chaque année un rapport d'activité sera diffusé aux mécènes ;
- les logos des mécènes figureront sur les documents émis par la Chaire.